

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2023

**DELIBERATION N°CD2023-
02/3/5
DOSSIER N°5557**

PARTICIPATION SALONS 2023 PLAN SANTE

Étaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Patrice MORANCAIS, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Catherine GRAVERON, Armelle MARTIN, Guy MARSALÉIX, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Thierry BOURGUIGNON à Mary-Line GEOFFRE
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Jean-Jacques LOZACH à Jean-Luc LEGER
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS
Nicolas SIMONNET à Catherine DEFEMME
Thierry GAILLARD à Franck FOULON
Marinette JOUANNETAUD à Marie-France GALBRUN
Marie-Thérèse VIALLE à Laurence CHEVREUX
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Isabelle PENICAUD à Philippe BAYOL

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Direction du Développement et de l'Innovation*

RAPPORTEUR : Mme Laurence CHEVREUX

Présidence de séance assurée par M. Patrice MORANCAIS, Premier Vice-Président, en l'absence de Mme Valérie SIMONET, Présidente du Conseil Départemental.

OBJET : PARTICIPATION SALONS 2023 PLAN SANTE



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,
VU le rapport CD2023-02/3/5 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

VU l'avis de la Commission CD - Solidarités, Familles, Vie collégienne et étudiante, Sports,

DÉCIDE,

Dans le cadre du Plan Santé « Dites ...23 ! »

- d'approuver la participation du Département aux évènements et salons qui se tiendront pendant l'année 2023, et notamment :

- Forum Santé Territoires à Limoges
- Congrès Orthophonie à Limoges
- Salon des Journées Universitaires de Médecine Générale d'Auvergne (JUMGA) à Clermont-Ferrand
- Critérium National des Étudiants en Médecine à Chéniers
- Congrès de Rééducation des Etudiants de l'ILFOMER de Limoges (CREIL) à Limoges;

- de prendre en charge les frais d'inscriptions à ces salons et d'imputer les dépenses au chapitre 011 – Article 6238 ;

- d'autoriser la Présidente à signer toute pièce utile à la mise en œuvre de cette décision.

Ne prend pas part au vote : L. Chevreux, Elue concernée, en tant que Vice-Présidente en charge de la Santé.

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET